

ABONNEMENT.

En an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9

Poste:

En an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR.
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

ANNONCES, la ligne... 30 c
Reclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, ayant midi.

On s'abonne:
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 MARS 1886

ENCOURAGEMENT AUX GRÉVISTES

Le Conseil municipal de Paris, sur la de-
mande du citoyen Cernesson, a voté dix
mille francs en faveur des grévistes de Deca-
zeville.

Alors qu'à Paris les misérables putilent,
quand on ne peut faire dix pas dans la rue
sans qu'une main suppliante se tende vers
vous; quand des menuisiers, des charpen-
tiers, des peintres en bâtiments qui, eux, ne
sont pas en grève, courent, souvent le ventre
creux et les pieds presque nus, d'un bout à
l'autre de la grande ville pour trouver de
l'ouvrage, les édiles parisiens prennent —
un autre mot serait plus juste — dix mille
francs dans la poche de leurs administrés
pour les envoyer à des grévistes qui, sur les
incitations du cabaretier Basly ou de son
garçon de cave Duc-Quercy, refusent de ga-
gner 5 francs, lesquels, cinq francs avec les
coopératives des aliments, des vêtements,
avec le logement et le chauffage donnés aux
prix les plus modiques par la Compagnie,
représentent au moins sept francs par jour.

Qu'ont donc fait ces grévistes pour méri-
ter ainsi les tendresses du Conseil municipa-
l de Paris? Ils ont assassiné, déchéqué un
de leurs ingénieurs et menacent d'en ac-
commoder un autre à la même sauce.

Ces hauts faits peuvent enthousiasmer les
Cernesson, mais alors qu'ils fessent une
collecte entre eux et secourent les watrieurs
de leurs propres deniers. La simple justice
et la plus élémentaire probité le voudraient
ainsi. Mais que pésent la justice et la probité
en face d'un égoïsme révolutionnaire! Le
Cri du Peuple acclame les Cernesson, il s'é-
crie: « Les objections maladroitement faites au
cours de la séance, auront eu pour seul effet
de spécifier plus nettement encore la portée
de l'acte d'adhésion — adhésion aux watri-
eurs — délibéré et résolu par l'Assemblée —
la bande serait plus exact — qui siège à
l'Hôtel-de-Ville. » Et le Cri du Peuple ter-

mine son hymne par cette déclaration: « Le
socialisme est entré dans le parloir aux
bourgeois. »

On voit que les édiles en ont... pour l'ar-
gent des contribuables. Le Cri du Peuple a
fait mesure.

Il a raison le Cri du Peuple. C'est bien
l'entrée ou pour mieux dire la rentrée du
socialisme, inévitable caudataire de la Ré-
publique, et comme toujours il fait d'abord
son entrée dans la Bourse et dans la vie des
autres avec permission d'ailleurs du gouver-
nement.

Car on a reproché très-inojustement ce
nous semble à M. Poubelle de ne s'être op-
posé que mollement au vote du Conseil mu-
nicipal parisien. Une attitude plus énergi-
que n'eût-elle pas été en désaccord avec celle
du gouvernement!

Il est bon de faire remarquer que le Con-
seil municipal de Paris, qui vote un secours
aux anarchistes de Decazville, refuse de
souscrire à la fondation de l'institut Pas-
teur.

Secourir l'humanité, si donc!

Chronique générale.

LE MONOPOLE DES INHUMATIONS

La commission chargée d'examiner la
proposition de loi relative à l'abrogation
des lois conférant aux fabriques des églises
et des consistoires le monopole des inhuma-
tions est hostile au texte voté par le Sénat
et favorable à celui que la précédente Cham-
bre avait adopté.

On sait que le Sénat s'est prononcé pour
les conclusions suivantes: laisser aux fabri-
ques et consistoires, d'une part, laisser aux
communes, de l'autre, le droit de faire di-
rectement, ou par adjudicataires ou conces-
sionnaires, le service extérieur des funérailles;
laisser aux familles la liberté de choisir
entre les deux services. La commission de la
Chambre estime qu'il convient de reprendre
le texte qui transfère simplement aux con-

munales le monopole attribué aux fabriques
et consistoires.

On lit dans le Voltaire:

« Nous avons annoncé récemment que,
dans le projet du budget pour 1887, le mi-
nistre des finances se propose de convertir
certaines dettes en dettes amortissables à
plus longue échéance, de manière à dimi-
nuer ainsi le chiffre des annuités de rem-
boursement inscrites au budget.

» Toutefois, ce système ne rétablissant
pas complètement l'équilibre, M. Sadi-Carnot
compte demander une élévation des droits
sur l'alcool. Le produit de cette augmenta-
tion serait de 50 à 60 millions environ.

» Comme compensation de cette élévation
de taxe, le ministre des finances a l'inten-
tion de présenter à la Chambre, par voie de
projets de loi spéciaux, des réformes libé-
rales au mode de perception de l'impôt sur
les boissons. Ces projets seront probable-
ment soumis à la Chambre en même temps
que le budget de 1887. »

L'administration supérieure de l'Algérie
vient de signaler au gouvernement les dan-
gers de la présence dans notre colonie d'une
assez grande quantité de recruteurs espä-
gnols.

Seize hommes de la légion étrangère, à
Sidi-bel-Abbès, ont déserté avec armes et
bagages; on craint de nouveaux faits de ce
genre et des ordres ont été envoyés dans les
villes du littoral pour surveiller les embar-
quements.

On télégraphie de Berlin au Journal des
Débats:

« La Gazette nationale annonce de source
chinoise autorisée que les retards provenant
du fait des membres chinois de la commis-
sion de délimitation du Tonkin correspon-
dent aux intentions du gouvernement chi-
nois.

» Des divergences sérieuses existent
entre les commissaires français et les com-

missaires chinois, et la solution n'en est
vraisemblablement pas prochaine.

» Il faut toujours s'attendre à des sur-
prises avec la politique chinoise. »

A l'exemple du Conseil municipal de
Paris et en dépit des protestations des ma-
lades, les athées de Saint-Denis viennent
d'expulser de l'hôpital de cette ville les
sœurs de Saint-Vincent de Paul. Elles ont
quitté l'hôpital de Saint-Denis samedi, à
midi.

Les infirmières laïques étaient arrivées
dans la matinée. La supérieure leur a remis
le service, puis les sœurs sont montées en
voiture et ont regagné leur communauté.
Elles desservaient l'hôpital de Saint-Denis
depuis 1645.

M. Bargetta, préfet de la Dordogne, est
nommé préfet de la Loire, en remplacement
de M. Filippini.

M. Laugier-Mathieu, préfet de la Haute-
Marne, est nommé préfet de la Dordogne.

M. Delpech, sous-préfet de Langres, est
nommé préfet de la Haute-Marne.

Il paraît qu'on est très-embarrassé dans
les ministères pour la grande épuración du
personnel administratif. L'application de
cette réforme va désorganiser tous les ser-
vices. Les ministres s'aperçoivent qu'ils ont
fait d'imprudentes promesses et ils vou-
draient dégager leur responsabilité.

Comme, après tout, il s'agit d'une ques-
tion d'économie, ils auraient décidé de
laisser à la commission du budget le soin
de proposer les réductions.

On lit dans le Matin:

« Plusieurs individus de nationalité alle-
mande, qui ont joué le rôle d'agents provo-
cateurs à Decazville, vont être l'objet d'une
mesure d'expulsion. Ces individus sont en
ce moment surveillés de près, d'après des

37 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Devant la pauvre mère attentive, nous rappé-
lions toutes les longues douleurs et toutes les joies
fugitives de nos années d'exil. Elle ne se lassait
pas d'entendre et nous de redire. Géraldine, d'une
voix tantôt vibrante, tantôt attendrie, relateit
notre arrivée à Irkoutsk, notre voyage à Nerst-
chik, le courage de notre ami durant l'incendie,
la reconnaissance d'Olga, la liberté refusée par
Serge; car, pour cette liberté, pour ses titres de
noblesse, pour tous ses biens reconquis, il eût
fallu renoncer au seul trésor véritable: à la vraie
loi!

— Redites, redites ceci, fit Mme Nariska, en
joignant les mains. Mon noble, mon héroïque
enfant! Mon Serge! Oh! Seigneur, Merci! Merci!
Dans son œil brillait un éclair de légitime fierté;
et moi, j'écoutais, comme on écoute le récit d'un
beau poème, ou plutôt ces récits antiques de la vie
des chrétiens martyrs. Serge en était le héros, et
hélas! Quel noble amour que le sien, et comme je
puis et comme je dois en être fière!

La veillée s'avancail, mais que c'est triste la
patrie! Que c'est triste le feu qui flambe dans la
cheminée française et la langue familière, et les
coutumes de votre enfance, quand, là-bas, sur la
terre d'exil, on a laissé tout son cœur!

Paris, septembre 18...

Mme Nariska nous a cédé une partie du pavillon,
où, depuis tant d'années, elle abrite sa douleur.
On y arrive en traversant un jardin en damiers,
où les hautes quenouilles ombragent de classiques
plates-bandes à bordure de buis. Notre retraite
est poétique. L'automne a garni ses balcons de
feuillages aux riches teintes. La vigne vierge
empourprée s'y mêle aux roses de la Malmaison.
Je me plais dans ce nid de verdure, loin des
hommes, loin du bruit, loin de toutes les joies
mondaines. Que sont-elles, en général, ces joies
mondaines? Le prélude d'un regret. Tout gronde
là-bas, dans la grande ville: les ambitions, les
rivalités, les vanités. Ici tout est paix et calme. Les
fleurs embaument, et parfois, souvent même,
sous les arceaux du cloître, je vois passer, seréine
et recueillie, une jeune religieuse; elle mesure
ses pas agiles aux pas chancelants d'un conva-
lescent. Tous deux marchent avec lenteur, et sur ce
groupe touchant le ciel jette ses rayons d'or. Il y a
dans ce tableau vivant une fraîcheur de poésie en
même temps qu'un souffle de charité qui m'émeu-
vent profondément.

La belle vie! la vie généreuse! semer des bien-
faits et trop souvent, hélas! récolter la haine et la
calomnie.

Dans cette maison bénie, dans ce paisible mo-
nastère où tous les membres souffrants de la
grande famille humaine ont droit de refuge, je
puis mener la seule existence qui me convienne:
celle de l'attente et de la prière.

Durant le jour, je passe de longues heures entre
Géraldine et la mère de Serge. Sans cesse, nous
parlons de l'absent. Pauvre mère! Elle ne veut
connaître que deux horizons, le passé où elle
retrouve son fils, l'éternité qui les réunira l'un à
l'autre. Pauvre femme! Malgré la distance, sur le
même calvaire, son cœur et sa pensée cheminent
à côté de Serge, se sentant blessée toujours de tout
ce qui blesse le fils si cher. Elle consent pourtant
à sourire, mais d'un sourire incrédule, lorsque je
lui dis mes espérances. Le petit portrait de notre
ami est tout près de nous. Nos yeux aiment à
contempler le rieur et charmant visage. De la
miniature, ils s'abaissent sur la chasuble que,
toutes les deux, nous brodons. Notre aiguille
s'enlève et nos yeux retournent encore au portrait
chéri. Il me semble parfois que les petites mains
vent se tendre vers les miennes, et que les lèvres
si roses et si vermeilles vont me redire, comme un
doux écho de la voix si grave et si mâle que j'ai
mais tant là-bas:

— Nadège, ma sœur, ma bien-aimée!

Et, lorsque tombe le crépuscule, pour nous
délaisser de nos patientes broderies, en suivant
l'allée de cythées, nous nous rendons à la chapelle.

Les religieuses y psalmodient une lente et triste
prière, sorte de plainte de ces âmes exilées sur la
terre, et soupirant après la patrie. La lampe du
tabernacle jette une lueur vacillante sur les
arceaux gothiques. Et moi, agenouillée, la tête
dans les mains, je prie pour mon plus cher ami,
pour celui que j'aimerais jusqu'à mon dernier
soupir. Oh! Serge, oh! mon pauvre Serge, que
Dieu vous donne énergie et force; que Dieu vous
conduise et vous ramène près de votre mère, près
de votre fidèle fiancée.

Kerlis, octobre 18...

Avant que ne vint l'hiver, j'ai désiré revoir Kerlis
et mes chers amis bretons. Avec quelle joie j'ai
respiré l'air des falaises! Comme je regardais avec
ravissement les festons d'écume du flot mourant;
et, là-bas, au loin, les clochers à jour s'élevant
au-dessus des arbres, élanés comme une pensée
céleste. Les dunes étaient couvertes d'une flore
marine aux vivifiantes senteurs, et les troupeaux
paissaient l'herbe rase sous la garde des bergers.
J'arrivai à l'heure où le soleil se couche. La route
céleste était formée par des successions de petits
nuages d'or. Ils s'en allaient, ils s'en allaient en
perspectives foyantes, et ces molles jonchées d'un

ordres donnés par l'administration supérieure.

Le *Matin* croit savoir qu'une lettre confidentielle a été adressée par le préfet de l'Aveyron au ministre de l'intérieur, au sujet du rôle joué par le citoyen député Basly, dans la grève de Decazeville. Une entrevue a eu lieu à ce sujet entre le ministre de l'intérieur et le président de la Chambre.

A DECAZEVILLE. — La situation tend enfin à s'améliorer. Quelques nouveaux mineurs ont repris le travail lundi matin.

Il est faux, écrit le *National*, que le feu ait envahi la mine. On avait des craintes sérieuses à cause du petit nombre d'hommes qui gardaient les barrages; mais, avec les mineurs rentrés avant-hier, toutes les craintes doivent disparaître.

Tous les ateliers des forges sont en pleine activité.

La quantité de charbon envoyée par Firmy a augmenté.

Le tribunal de Villefranche a condamné Soubrié à 4 mois de prison et aux dépens. Soubrié était prevenu d'avoir menacé les patrons de les *wateriner*.

### UN HORRIBLE ASSASSINAT

DEUX PRÊTRES TUÉS A COUPS DE COUTEAU

Voici les renseignements que nous trouvons dans le *Petit Catalan*:

« Dimanche soir, vers 10 heures, à Perpignan, la nouvelle commençait à se répandre qu'un assassinat venait d'être commis à l'asile des vieillards, situé à un kilomètre de la ville, sur la route d'Espagne.

« Ce bruit, qui ne rencontra d'abord que des incrédules, finit par prendre consistance. On donnait des détails; les victimes de cet assassinat étaient deux prêtres; une bande d'Espagnols les aurait tués à coups de couteau.

« Nous nous rendons aussitôt sur les lieux du crime. Sur la route, quelques personnes courent vers l'asile des vieillards. La route est sillonnée de magistrats, d'agents de police, de gendarmes, de curieux, qui se rendent sur le théâtre du crime, et cette foule, échangeant à voix haute ses impressions sur cette route noire que le vent balait en tempête, a quelque chose d'impressionnant qui vous saisit au cœur.

« Vers neuf heures du soir, une femme d'une soixantaine d'années accourait, à demi-morte de peur, chez un voisin et lui disait, avec un égarement qu'il est facile de comprendre, que vers sept heures du soir, tandis qu'elle était occupée dans la cuisine à servir à dîner à son maître et à un invité, trois hommes s'étaient précipités sur elle, l'avaient couverte d'une mante espagnole, puis baillonnée.

« Deux de ces hommes étaient sortis de la cuisine, tandis qu'un autre la gardait à vue; la terreur lui faisait perdre le souvenir exact de ce qui s'était passé ensuite.

riche éclat semblaient s'enrouler l'une à l'autre jusque dans les profondeurs de l'infini. Les derniers rayons venaient se mirer et se perdre dans la ligne des eaux, jetant des teintes de carmin et de pourpre dans la limpidité profonde.

C'était le beau soir d'une belle journée. Et, sur ce fond d'or mat et d'or incandescent, comme sur une toile byzantine, se détachait mon vieux Kerlis avec ses contreforts de granit, où, à varée basse, en voit suspendues, semblables à de fines chevelures, des guirlandes de longues aigues. Le lierre recouvrait la tourelle du nord d'un épais et vert manteau, mais, dans la tourelle du sud, tout était vie, tout était lumière. Géraldine et moi, nous étions attendues. Le bon amiral de Siève était là, s'appuyant, comme jadis mon aïeul, aux barreaux de la grille. L'agile et ardent collectionneur d'autrefois s'est changé en un petit vieillard chancelant et courbé. Ses cheveux sont rares et blancs, mais son intelligence est demeurée intacte. La joie rayonnait sur son visage. Et puis, c'était Pierre, un bel adolescent à la mine aventureuse. C'était encore Isabelle aux grands yeux noirs, et la gentille Yvonne à la chevelure blonde. Tous trois s'élançèrent vers nous les bras tendus. Je tremblais d'émotion en les embrassant tous. La joie et la douleur m'accablaient. La joie, c'était la famille retrouvée. La douleur, le souvenir des exilés; celui de ma mère surtout.

« Elle se rappelait cependant que les trois hommes étant revenus, l'avaient conduite dans tous les appartements en lui enjoignant, sous peine de mort, de leur dire où était l'argent.

« Elle les avait accompagnés de force et leur avait indiqué les tiroirs où se trouvait une somme de 5 à 600 fr. environ qui a été enlevée.

« Ces hommes parlaient l'espagnol. « Ils avaient assassiné son maître, M. Malègue, et M. Suroles, curé de Rivesaltes, que M. Malègue avait invité à souper avec lui.

« Avant de partir, les assassins avaient lié la servante à un fauteuil placé près d'une fenêtre dans la chambre à coucher qui communiquait avec la salle à manger où étaient les deux cadavres. Ils avaient ajouté que si elle cherchait à sortir avant le jour, l'un d'eux, qui veillait dehors, la tuerait.

« La scène s'était passée vers 7 heures du soir. La servante ayant pu se détacher du fauteuil, était accourue donner l'alarme dès qu'elle avait pu.

« Tel fut le récit de cette femme, qui n'était que depuis deux mois environ au service de M. Malègue.

« Ce récit fut transmis aussitôt à la justice qui accourut.

« Nous entrâmes le cœur serré dans la salle à manger.

« Rien ne saurait dépeindre le spectacle atroce qui s'offre à nos regards épouvantés. C'est l'horrible dans l'horrible.

« L'appartement est tout petit. Une table ronde, à quatre couverts, occupe le milieu...

« Tout est propre, symétrique et donne la première impression d'un repas d'ami interrompu par l'heureuse arrivée d'un autre convive.

« Mais voici l'horrible, l'opposition poussée jusqu'au dernier degré dramatique, qui vous laisse là hébété, sans cerveau, sans révolte comme sans pitié, sur le premier moment, tellement on se sent prêt à devenir fou.

« Deux cadavres gisent à terre: M. Malègue était tombé foudroyé d'un coup de couteau dans le dos. Il a dû s'affaisser comme une masse. Son corps couché sur le dos était en travers d'un placard; pour fouiller ce placard, les assassins ont traîné le cadavre qui a laissé sous lui une large trace sanglante. Contre la porte du placard, on voit une tache de sang qui ressemble à l'empreinte d'une main; cette main est celle d'un assassin, sans doute, car l'aumônier ne doit pas avoir eu la force de bouger après le coup qu'il a reçu.

« La position des cadavres et le caractère des blessures qu'ils portent permettent de reconstituer ainsi le crime.

« Les assassins, probablement les mêmes qui arrêtent à main armée, depuis quelques temps, les voyageurs de nuit, sur les grands routes, ont pénétré dans le pavillon en franchissant le mur qui sépare le jardin du fossé, à côté de la passerelle de la grille extérieure.

« De là, ils sont entrés dans le pavillon dont la porte n'était pas fermée; ils ont baillonné la bonne et se sont précipités dans la

salle à manger par la porte qui donne sur le couloir et ont sauté sur M. Malègue qui se trouvait le plus rapproché d'eux.

« Ils l'ont tué d'un coup et si vite que la main de la victime, qui tenait la fourchette en bois de la salade, est tombée entre le saladier et l'assiette.

« En ce moment, M. Suroles a dû se lever et est allé se réfugier instinctivement dans l'angle de gauche de l'appartement, où il a fini par tomber; une courte lutte s'est engagée, ainsi que le prouvent le nombre et la position des blessures; c'est en partant les coups qu'on voulait lui porter au cou sans doute, et en baissant sa tête, que la face externe de la main et la figure ont reçu tant de blessures.

« Les vases de la cheminée contre laquelle était adossée la chaise de l'abbé Suroles étaient tombés sur le parquet et brisés en plusieurs morceaux, nouvelle preuve qu'une lutte s'est engagée entre les assassins et leur dernière victime.

« Les corps ayant été laissés dans leur position après le crime, pour les besoins de l'instruction, nous n'avons pas vu la blessure du dos qui a entraîné la mort de l'infortuné M. Malègue; mais ce qui indique bien que ce coup a été foudroyant, c'est qu'un autre coup porté sur la poitrine, et qui a dû pénétrer jusqu'au cœur, n'a laissé échapper aucune goutte de sang; toute la vie était partie par la première saignée.

« M. l'abbé Malègue a la bouche tachée de sang mêlé à de l'écume. Le visage est très-calme.

« En face de lui, de l'autre côté de la table, est le vénérable M. Suroles, la tête tournée aussi vers le plafond, les mains appuyées sur la poitrine, la droite crispée, couverte de sept coups de couteau, la gauche appuyée sur le cœur.

« La tête est couronnée de cheveux blancs; la figure ne forme qu'un pâté informe et atroce de sang, de chairs coupées, tailladées par dix-sept coups de couteau; c'est à peine si on peut retrouver la bouche. Les yeux eux-mêmes disparaissent sous une épaisse couche de sang coagulé. C'est horrible, horrible! »

### BULLETIN FINANCIER.

Nous avons toujours dit: « Pas d'emprunt, pas d'impôt nouveau. » C'est aujourd'hui la conviction de la Bourse, et malgré le demi-chômage du mardi-gras, le cours coté hier au coup de cloche sont confirmés à l'ouverture.

On peut compter sur une belle campagne de hausse, à moins d'événements impossibles à prévoir.

Le Crédit Foncier, demandé à 1,340 fr., mérite des cours plus élevés. Les obligations sont très-demandées.

La Société Générale est à 455. La Banque d'Escompte à 472 50. La Société de Dépôts est demandée à 396 25, mais le titre ne vient que rarement sur le marché. Il est question en Bourse des Bateaux-Express qui veulent tenter une émission, bien que leur situation ne soit pas très-favorablement appréciée.

Les actions de nos chemins de fer sont fermes.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### UNE FEMME BRÛLÉE VIVE.

Hier matin, un bien triste accident a causé une vive émotion dans le quartier des Ponts.

M<sup>lle</sup> Pauline Drouard, âgée de 55 ans environ, se préparait à déjeuner et avait fait apporter une chaudière. Après ce service accompli, sa bonne la quitta quelques instants pour aller chez le boulanger. Quelle ne fut pas sa stupeur, en rentrant! Sa maîtresse avait été brûlée vive. Toute la partie inférieure du corps était tellement carbonisée que la taille de M<sup>lle</sup> Drouard était réduite de plus de moitié.

Dans quelles conditions cet événement s'est-il produit? Il est impossible de le savoir. Mais voici les suppositions qui présentent le plus de vraisemblance.

Les jupons, en contact avec le feu de la chaudière, ont dû s'enflammer sous l'action d'un courant d'air établi entre la porte et la fenêtre qui s'est ouverte sous le souffle de la tempête.

M<sup>lle</sup> Drouard, peu alerte et aussi d'une tête un peu faible, n'aura pas eu la présence d'esprit de se rouler à terre ni d'appeler à son secours.

La bonne se précipita dans la rue, poussant des cris déchirants, puis s'évanouit. Les premières personnes qui pénétrèrent

dans la maison trouvèrent le corps de la malheureuse demoiselle, qui présentait un horrible aspect.

Le fauteuil sur lequel était assise M<sup>lle</sup> Drouard a également brûlé; aucun autre meuble n'a été atteint par le feu.

Le thermomètre est descendu hier à 3 degrés au-dessous de zéro; ce matin (mercredi) à 5 degrés. Malgré cette température sibérienne, la Loire est toujours haute; la baisse a été lente, elle est encore à 4<sup>m</sup> 30.

D'après une dépêche du 9 mars, on présume qu'un nouveau maximum de la Loire se produira à Saumur, qu'il aura lieu le 11 mars, vers 2 heures du matin, et qu'il sera de 4<sup>m</sup> 50.

Une tempête glaciale a soufflé hier toute la journée et n'a pas pu contribuer à rendre plus terne notre mardi-gras.

Cette bourrasque règne depuis plusieurs jours et a causé sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée des dégâts nombreux.

A Rochefort, la tempête a été si violente que les bacs à vapeur qui servent au passage de la Charente à Martau et à Soubise ont coulé bas.

Toutes les rivières du Sud-Ouest ont éprouvé une crue énorme, notamment la Dordogne, qui a couvert plusieurs routes.

La Garonne a occasionné nombre d'accidents à Marmande, à Agen et à Castelarrézin.

A Béziers, plusieurs personnes ont été blessées par des toiles.

On annonce de Marseille que depuis longtemps on n'avait vu une tempête aussi violente. Pendant 24 heures, aucun navire n'a pu entrer dans le port ou en sortir. Les avaries survenues à des vaisseaux ou à des barques sont innombrables.

Nous avons reçu la lettre suivante:

« Monsieur le Rédacteur,

« Les journaux nous rapportent de temps en temps les louables efforts d'une société contre l'abus du tabac, et on en parlait encore dans une réunion d'amis où je me trouvais ces jours derniers. Mais, d'après ce que j'ai compris, il n'est question en tout cela que de l'abus du tabac à fumer: priser semblable une habitude inoffensive et sacrée à laquelle on n'ose porter atteinte. Ne croyez-vous pas qu'il serait bon de tenter aussi un effort contre cette funeste habitude de bourrer les narines d'une poudre noire? Je veux bien que le priseur éprouve, à la suite de cette opération, sur les muqueuses des fosses nasales, certains picotements agréables. Mais les muqueuses se blessent vite, paraît-il; et le priseur est obligé de répéter souvent l'opération afin d'entretenir ce chatouillement qui lui procure tant de plaisir. Le malheureux! il ne sait pas que l'effet du tabac à priser n'est pas seulement d'opérer ce chatouillement, mais que la maudite poudre s'insinue jusque dans le cerveau et va atterrir dans sa source pensante humaine. Voilà ce que nous reprochons à un brave et honoré maçon de nos amis, que l'on voit trop souvent le tabac à la main. Peussent ces lignes tomber sur ses yeux, afin qu'il sache en profiter et mettre fin à cette déplorable habitude qui ne saurait que porter atteinte, et plus tôt peut-être qu'il ne pense, à son intelligence. Je vois ainsi caresser sa tabatière d'argent, suyer délicatement le bout des doigts, insinuer largement dans la susdite tabatière délicieusement ce... poison, fait tant de peine à ses amis que de voir qu'il se soit, pour lancer en l'air quelques bouffées d'une fumée nauséabonde, s'épuiser les poumons en tirant sur une pipe mal bouchée qui ne veut pas brûler.

« Veuillez donc, Monsieur le Rédacteur, accorder l'hospitalité de vos colonnes à quelques lignes, et puissent-elles faire ouvrir les yeux et fermer les tabatières des pauvres désabusés qui vous en seront reconnaissants.

« UN DE VOS LECTEURS.

#### LA DÉMISSION DE M. BRETON.

L'honorable M. Jules Breton, directeur des théâtres d'Angers et de Saumur, a adressé au maire d'Angers la lettre suivante:

« Monsieur le maire, J'ai l'honneur de remettre entre vos mains ma démission de directeur du théâtre. Je demeure profondément reconnaissant

la confiance et des marques de sympathie dont vous-même, Monsieur le maire, et l'administration municipale, avez bien voulu m'honorer, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus sincèrement dévoués.

JULES BRETON.

Nous souhaitons vivement que M. Jules Breton revienne sur sa détermination.

Il est, en effet, incontestable, ainsi que le fait remarquer l'un de nos confrères d'Angers, le *Petit Courrier*, que c'est surtout à ses efforts incessants depuis trois années, ses efforts incessants de la réputation de notre scène est redevable de la situation dans laquelle on se trouve. On ne se rendrait certes point en peine d'établir que son départ — devant fatalement apporter au cahier des charges des modifications importantes — amènerait, dans un avenir plus ou moins éloigné, sinon la ruine, du moins la déconsidération de notre théâtre.

On écrit de Saint-Aigoan (Loir-et-Cher) :

« A la nuit, un voiturier traversait tranquillement un bois au petit trot, ayant dans sa charrette une pièce de vin, quand il fut attaqué à l'improviste par un bandit qui lui demanda : *La bourse ou la vie.* »

Le voiturier n'avait pas d'argent sur lui ; il n'avait qu'une montre. Il la donna.

Le bandit ne se tint pas pour satisfait. Voyant la pièce de vin, il demanda à boire. Le voiturier lui remit une vrille.

Le bandit se mit en devoir de percer la barrique.

Il était tout entier à cette opération et ne se méfiait de rien, quand notre voiturier lui administra sur la tête un rude coup de tavelle, le jeta sur la route et partit au galop.

Le voiturier avait à peine fait deux kilomètres, qu'il rencontra les gendarmes. Sa lanterne n'était point allumée. « Halte-là ! s'écrient les gendarmes : on va vous dresser un procès-verbal. » — Vous allez en dresser deux, reprend le brave voiturier, car je crois bien que j'ai tué un homme.

Là-dessus, il raconte aux gendarmes ce qui venait de se passer.

En deux temps de galop, les gendarmes reviennent avec lui à l'endroit où l'attaque avait eu lieu. Ils trouvent le bandit par terre : il était mort. Le voiturier n'avait pas manqué son coup.

Les gendarmes fouillent le mort et trouvent sur lui, avec la montre du voiturier, un revolver chargé et deux sifflets.

Floirant quelque chose, un gendarme prend un sifflet et siffle avec force ; aussitôt une douzaine d'individus, venant au signal, sortent du bois, mais, à la vue des gendarmes, ils rentrent rapidement sous bois.

#### ELECTION LEGISLATIVE

Les électeurs du département des Deux-Sèvres sont convoqués pour le dimanche 11 avril prochain, à l'effet d'être un député en remplacement de M. Ganne, décédé.

#### LE 3<sup>e</sup> RÉGIMENT DE DRAGONS

Le 3<sup>e</sup> dragons, parti de Tours le 24 février, en deux détachements, est arrivé vendredi, à onze heures du matin, à Nantes.

Entré à Nantes par la route de Clisson, ce régiment a traversé toute la ville pour gagner ses casernements de la Mitrie, au milieu d'une foule nombreuse et sympathique.

Cet accueil est de bon augure ; il montre que la population de Nantes a reporté sur le 3<sup>e</sup> dragons les sympathies dont elle entourait le 25<sup>e</sup>.

AUX INGRÉDULES. MONTSURS, Mayenne, le 24 mai 1885. Je tiens peu à la publicité de mon nom, mais la guérison, ou du moins le soulagement de mes semblables m'intéresse ; moi-même, ingrédule par profession, j'ai dû me rendre à l'évidence. Atteint de fièvres intermittentes, j'ai essayé de vos Pilules suisses. Résultat positif, bien débarrassé. — Merci ! — Commercialement, je ne reçois qu'éloges, vous pouvez en juger par les quelques cents que vous m'avez expédiés en peu de mois. Vous pouvez faire de la présente ce qu'il vous plaira. P. Séhier, pharmacien ; à M. Hertzog, pharmacien, 38, rue de Grammont, à Paris.

Nous recommandons tout particulièrement, par ce temps de froids où les légumes frais sont si rares, les excellentes conserves de la maison Bouvais-Flon, de Nantes, fabriquées spécialement pour l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur. — Petits pois, 0 fr. 95 c. la boîte ; — petits pois très-fins, 1 fr. 65 ; — extra fins, 1 fr. 80 ; — la 1/2 boîte, 0,60, 0,90 et 1 fr. — Haricots verts, la boîte, 0,95 c. ; — extra fins, 1 fr. 50 c. ; — la 1/2 boîte, 0,60 et 0,80. — La boîte peut être servie à 6 personnes.

BAPTISTE GOBIET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquise pureté.

#### État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 28 février 1886.

#### NAISSANCES.

Le 2. — Léon Ettel, rue de la Croix-Verte.

Le 3. — Émile-Félix Cherin, rue de Poitiers ; — Marie Caloue, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le 4. — Jeanne Lysée, Grand'Rue.

Le 5. — Victor-Louis-Justin Leroy, hôtel de la Gendarmerie ; — Estelle-Marguerite Mussard, montée du Fort.

Le 6. — Marie-Louise Bret, rue de Nantilly.

Le 9. — Eugène Simon, à l'Hospice.

Le 10. — Étienne-Gabriel Ballais, à l'Hospice ; — Hélène-Ernestine-Marguerite Rio, rue de Lorraine.

Le 11. — Marie Loiseau, rue de Nantilly.

Le 12. — Marguerite-Amélie Renoux, rue de la Maréchalierie.

Le 13. — Pierre-Léon Poupier, cour d'Offard.

Le 15. — Emma-Désirée Joullin, rue de la Croix-Verte.

Le 16. — Marguerite-Marie Marliac, rue des Capucins.

Le 18. — Jules Dubois, rue de la Croix-Verte.

Le 20. — Henriette Crochu, à l'Hospice.

Le 22. — Raoul-Gustave Boret, rue de la Croix-Verte.

Le 23. — Jules-Pierre-Édouard Charlery de la Masselière, Grand'Rue.

Le 24. — Marguerite-Marie-Louise Cotenceau, rue Fardeau.

Le 26. — André-Aimé-Vincent-Marie Le Ray, rue du Marché-Noir ; — Georges Hutrel, rue de la Fidélité ; — Henri Perrot, rue de Fenet.

Le 27. — Abel-Edmond Mareschal, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

#### MARIAGES.

Le 1<sup>er</sup>. — Jean-Baptiste-Séraphin Auriou, voyageur de commerce, de Louerre, a épousé Marie Soyer (veuve), buraliste, de Saumur ; — Auguste-Louis Baudet, garçon d'hôtel, a épousé Marie-Louise Dufroux, chapeletière, tous deux de Saumur.

Le 15. — Eugène-Maurice-Henri Canard, employé de commerce, de Saint-Lambert-des-Levées, a épousé Marie Kogler, employée de commerce, de Saumur.

Le 20. — Louis-Ferdinand Haye, cavalier de manège, a épousé Marie-Emilie Blanc, lingère, tous deux de Saumur.

Le 22. — Amand Allaire, propriétaire (veuf), a épousé Victorine Brosse, sans profession, tous deux de Saumur ; — Alexandre Mauboussin, tailleur de pierre (veuf), a épousé Constance Marsault, sans profession, tous deux de Saumur ; — Jules-Alexandre Lièvre, domestique, a épousé Mathilde-Augustine-Léonide Lucas, domestique, tous deux de Saumur ; — Paul-Alexandre-Camille Merle, peintre en équipages, a épousé Joséphine Pichot, lingère, tous deux de Saumur ; — Alexandre-Paul Pionneau, charbon (veuf), de Saumur, a épousé Marie-Louise Lebrun, sans profession, de Saint-Cyr-en-Bourg ; — Chéri Villain, cultivateur, de Voullon (Vienne), a épousé Joséphine-Marie Catillon, sans profession, de Saumur.

Le 23. — Georges-Raymond Goisnard, employé de commerce, a épousé Adèle-Marie-Louise Pelet, couturière, tous deux de Saumur ; — Victor-Louis Ganier, valet de chambre, a épousé Catherine Siegenthaler, femme de chambre, tous deux de Saumur.

Le 24. — Joseph-Emile Rousset, veloutier, a épousé Marie-Louise Fremont, cuisinière, tous deux de Saumur ; — Louis-Frédéric-Henri Prestreau, clerc de notaire, d'Angers, a épousé Gabrielle-Emma-Marguerite Lasalle, sans profession, de Saumur.

Le 25. — Joseph-Laurent, valet de chambre, a épousé Emilie Paillaud, sans profession, tous deux de Saumur.

(La fin à demain.)

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 7 Mars 1886.

Versements de 145 déposants (32 nouveaux), 55,404 fr. 20 c.

Remboursements, 23,438 fr. 14 c.

#### Théâtre de Saumur

CINQUIÈME TOURNÉE ARTISTIQUE

Sous la direction de M. F. ACHARD, du Gymnase.

JEUDI 11 mars 1886,

Avec le concours de

M. FRÉDÉRIC ACHARD, du Gymnase ; M<sup>lle</sup> MARIE GRANDET, du Gymnase ; M<sup>lle</sup> JEANNE PAZZA, du Vaudeville ; M<sup>lle</sup> André CORTAZZI, de l'Odéon ; M. Georges RUEF, de la Renaissance ; M<sup>lle</sup> Alice FARNAT, des Variétés.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE l'immense succès actuel du théâtre du Vaudeville

#### GEORGETTE

Comédie en 4 actes.

de M. Victorien SARDOU, de l'Académie française.

#### Distribution :

Clavel de Chabreuil.....	MM. Frédéric Achard.
Gontran de Chabreuil.....	Georges Ruef.
Docteur Genrin.....	Téris.
Gaspard.....	D'coudun.
Stirler.....	Wilster.
Nangis.....	Monvil.
Georgette.....	M <sup>lle</sup> Marie Grandet.
Comtesse de Chabreuil.....	Jeanne Pazza.
Paula.....	Andrée Cortazzi.
Aurora.....	Henriette Becker.
Robertine.....	Alice Farnat.
Diane.....	Marie Becker.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 60,000 Obligations de 500 francs 3 0/0

DES CHEMINS DE FER DES

ASTURIÉS, GALICE ET LÉON

(3<sup>e</sup> hypothèque)

Le service des intérêts et de l'amortissement

EST GARANTI par le

NORD DE L'ESPAGNE

Intérêt annuel : 15 francs nets d'impôts

PAYABLE LES 1<sup>er</sup> AVRIL ET 1<sup>er</sup> OCTOBRE

Remboursement à 500 francs en 72 ans 1/2, par tirages

semestriels (premier remboursement en octobre 1887)

Prix d'émission : 306 fr. 25 cent.

(JOISSANCE 1<sup>er</sup> AVRIL 1886)

En souscrivant..... 40 »

A la répartition..... 100 »

Du 15 au 20 avril 1886.... 100 »

Du 15 au 20 mai 1886.... 66 25

(Faculté d'anticipation à 5 0/0) 306 25

ON NE PAIE QUE 305 fr. EN SE LIBÉRANT À LA RÉPARTITION

En tenant compte de la prime de remboursement, le placement ressort à plus de 5 0/0 nets d'impôts.

ON SOUSCRIT, À PARIS, JEUDI 11 MARS

ET DES A PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE :

Compagnie du Nord de l'Espagne, 69, rue de la Victoire.

Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.

Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.

Société de Dépôts et de Comptes Courants, 2, pl. de l'Opéra.

Société Générale, 54, r. de Provence, et bureaux de quartier

Crédit Lyonnais, 19, b. des Italiens et bureaux de quartier.

La Cote de la Bourse sera demandée.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### 3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### LE

#### SORCIER DE MONTSOREAU

Par J. DE CHATEAU-CHALONS.

— On est toujours libre de croire ou de ne pas croire, répartit Clair-de-Lune d'un ton sentencieux. Puisque vous ne croyez pas aux sorts, j'ai eu tort de dire qu'on en avait jeté un à votre fils. N'en parlons plus.

Clair-de-Lune se leva, et ayant ouvert la porte :

— La pluie a cessé, dit-il ; je vous quitte, en vous remerciant de m'avoir donné un abri. Bonsoir, mes bons amis, bonsoir !

Il prit un gros bâton qu'il avait déposé dans un coin en entrant, et se disposa à sortir.

Au moment où il allait franchir le seuil, la femme Chablé qui, jusque-là, n'avait pris aucune part à la conversation, le tira légèrement par sa blouse.

— Vous croyez donc fermement, lui dit-elle, qu'on a jeté un sort à ce pauvre enfant ?

— Je le répète : j'en suis certain.

— Pensez-vous qu'il y ait quelque remède à cela ?

— Je vous l'ai déjà dit : je ne puis rien vous répondre en ce moment ; les Esprits seuls pourraient dire ce qui en est.

— Mais comment serait-il possible de les faire parler ?

— Ça, c'est mon affaire, répartit Clair-de-Lune en se rengorgeant. Mais puisque votre mari ne croit pas aux sorts, il est inutile d'insister sur ce point. Adieu, mes amis.

Il s'éloigna.

La femme Chablé, après avoir consulté du regard son mari, courut sur ses pas, en le rappelant.

— Voyons, mon cher ami, lui dit-elle, en prenant un ton presque suppliant, est-il vrai que vous auriez le pouvoir de nous tirer du malheur ?

— Les Esprits ne veulent rien faire pour ceux qui ne croient pas.

— Avons-nous dit que nous ne croyions pas aux sorts et au pouvoir des Esprits ? Non, nous n'avons pas parlé de ça. Ces choses nous sont inconnues, voilà tout ce que nous pouvons dire. Nous ne demandons pas mieux que de les connaître et d'en faire notre profit, si c'est possible.

— S'il en est ainsi, venez chez moi, demain, et nous causerons.

— Demain matin, au lever du soleil, mon mari et moi nous serons chez vous.

— Vous ignorez que ces sortes d'affaires ne se

traitent pas pendant le jour, répondit Clair-de-Lune en prenant un air mystérieux. Si vous persistez dans la résolution de consulter les Esprits, venez chez moi, demain, sur le coup de minuit. Cette heure est celle des êtres puissants qu'il s'agit d'interroger. Je ne puis vous en indiquer une autre. Au revoir, mes amis.

#### II

#### LA VOIX DES ESPRITS.

Le lendemain, à l'heure fixée, les époux Chablé, le cœur plein d'émotion, se dirigeaient vers la demeure du sorcier.

La nuit était très-obscure. Cependant, malgré les ténèbres, ils reconnaissaient parfaitement leur chemin, que l'un et l'autre avaient maintes fois parcouru.

Après avoir traversé une vaste lande, ils arrivèrent sur la lisière de la forêt de Fontavault.

De loin, à travers les arbres, on apercevait une fenêtre éclairée.

— Voilà la maison de Clair-de-Lune, dit Chablé à sa femme ; il nous attend. Qu'allons-nous faire là ? Nous avons peut-être tort de croire ce qu'il dit.

— Puisque nous n'y connaissons rien, répliqua la femme, nous ne pouvons pas savoir si nous avons tort. Dans tous les cas il n'en coûte pas d'essayer.

— Est-ce que tu crois qu'il ne nous en coûtera

rien ? Ces gens-là ne travaillent pas sans demander de l'argent, sois-en sûre. Aussi, ai-je eu la précaution de mettre quelques écus dans ma poche.

Tout en continuant de parler sur ce sujet, ils arrivèrent à la maisonnette de Clair-de-Lune, séparée du sentier par un petit jardin entouré d'une haie d'aubépine et de sureaux.

Ils poussèrent une barrière ouvrant sur le chemin et frappèrent à la porte de la maison.

Clair-de-Lune se montra sur le seuil.

— Entrez, mes amis, dit-il, et asseyez-vous. Tel que vous me voyez, j'étais occupé, en vous attendant, à consulter les Esprits sur une affaire qui intéresse un de mes amis.

Il était vêtu d'une longue robe rouge, à ramages noirs, et portait sur la tête une espèce de coiffure blanche, ayant la forme d'un croissant. A la main, il tenait une baguette noire.

La chambre était meublée de la façon la plus simple. Une armoire, un dressoir garni de divers ustensiles de ménage, une table et des boîtes servant à enfermer les vipères que Clair-de-Lune rapportait de sa chasse, étaient rangés le long des murs. Ça et là, on voyait des images grossièrement enluminées et représentant des scènes de sorcellerie. Dans un coin était un lit, ou plutôt un grabat, et tout auprès, un fusil, accompagné d'une paire de pistolets d'argent.

(A suivre.)

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Pinault, notaire à Saumur, et son collègue, le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré, M<sup>me</sup> Marie Bougrier, tailleur d'habits, veuve de M. Pierre Roussel, demeurant à Saumur, 29, rue de la Tonnelie, a vendu à M. Antoine Faure, tailleur d'habits, demeurant à Varennes-sous-Montsoreau, le fonds de commerce de tailleur d'habits qu'elle exploitait à Saumur en son domicile, sous les charges et conditions et moyennant le prix stipulé audit acte, avec jouissance au premier mars mil huit cent quatre-vingt-six.

Les oppositions sont reçues valablement entre les mains de M. FAURE, sus-nommé. (196)

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange (hôtel Blaucher).

### VENTE MOBILIÈRE

Le DIMANCHE 14 mars 1886, s'il y a lieu, à une heure du soir, à Saint-Lambert, rue de la Levée-Neuve, au magasin du sieur Girard Emery,

On vendra :

A la requête de M. Bonneau, syndic de la faillite du sieur Girard, et par le ministère de M<sup>e</sup> Auboyer, vins rouges et blancs, cidres, alcools, eaux-de-vie, rhums et liqueurs diverses, articles et matériel de cave, fûts vides, outils, objets mobiliers et ustensiles de ménage.

La vente aura lieu au comptant et il sera perçu 10 0/0 en sus des prix.

### A CÉDER

#### Etude de Notaire

De 3<sup>e</sup> CLASSE

Dans l'arrondissement de Loches (Indre-et-Loire).

S'adresser à M<sup>e</sup> FAUCHEUX, notaire à Tours, et à M<sup>e</sup> CHAUDIER, notaire à Chinon. (176)

### A CÉDER DE SUITE

#### MAGASIN

Situé rue Nationale, 33 et 35,

Composé de chaussures, rouennerie, mercerie et confection.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (144)

### A CÉDER

Pour cause de santé,

#### FONDS DE BOULANGERIE

Dans les environs de Saumur,

Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

LE DICTIONNAIRE DES LETTRES ET DES ARTS, de M. L. GRÉGOIRE, vient de paraître chez MM. GARNIER frères. Il forme le pendant nécessaire et l'indispensable complément du Dictionnaire encyclopédique des Sciences, publié l'an dernier par les mêmes éditeurs. Nul plus que le savant auteur de la Géographie générale et du Dictionnaire d'Histoire et de Géographie n'était préparé par ses travaux précédents, et désigné par sa rare compétence pour traiter un si vaste sujet. L'histoire de toutes les littératures, la linguistique, la grammaire, la rhétorique, les règles et le développement historique de tous les genres littéraires, l'histoire de l'art sous toutes ses formes et à toutes les époques, l'explication des termes relatifs à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la musique, au théâtre, à l'art militaire, les mœurs, les lois, les coutumes de tous les peuples de l'antiquité et des temps modernes, en un mot tous les renseignements si multiples et si variés que doit renfermer un recueil de ce genre sont présentés dans la forme la plus attrayante, recouvrant la plus profonde et la plus sûre érudition. De nombreuses vignettes, intercalées dans le texte, ajoutent à la clarté des définitions. Le Dictionnaire des Lettres et des Arts et le Dictionnaire des Sciences se vendent séparément : Brochés 12 fr. 50, reliés 17 fr. (197)

### A VENDRE

#### UN CHEVAL DE SANG

Bal. 1 m. 64.

Se monte et s'attelle.

S'adresser rue d'Orléans, 33.

### MEUBLES NEUFS & D'OCCASION

Ameublement.

#### Emile BORET

N° 13, rue Nationale, n° 13 SAUMUR

#### M<sup>me</sup> BORET, TAPISSIERE

Se charge tout particulièrement de Tapisserie à façon : Rideaux, Tentures, Literie, etc.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocaillies et terminé par un rocher représentant l'histoire de la sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

LIVRE-BARÈMES G<sup>1</sup>. 1<sup>o</sup> Toutes multiplications faites; 2<sup>o</sup> Caisnes d'épargne de 1 à 2,000 fr.; 3<sup>o</sup> Revenu 0/0 des Rentes, Obligations Ville de Paris, Chemins de fer, etc.; Renseignements divers. **Prix: 2 f. 50.** — S'adresser, à Saumur, à MM. ROBIN (rue Cendrière), BROU (Café de Paris), CROCHIN (rue de Poitiers) et Libraires. — M. PIAUT (mairie) l'expédie franco 2 fr. 75. (115)

### M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

### CIDRES

#### Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

### Offres et Demandes

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 14 ans pour apprendre un état. S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR, muni de bons certificats, demande une place comme cultivateur ou directeur de culture ou une garde.

S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUË demande un jeune homme se destinant à la photographie.

UNE MAISON de Nouveautés demande un HOMME SÉRIeux, muni de très-bonnes références, comme garçon de magasin.

S'adresser à MM. MEXME frères, rue d'Orléans. (114)

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

### LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article rela-

tant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

## Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de bibérons d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

### Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

## GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

## SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

### Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 MARS 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 1/2 %	82 55	82 25	Est	810	807 50	Obligations.			Gaz parisien	519	519
3 % amortissable	84 55	84 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1252 50	1252 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528 75	529	Est	385 25	388
3 % (nouveau)			Midi	1165	1165	— 1865, 4 %	410	410	Midi	387 50	388 50
4 1/2 %	105	105 25	Nord	1550	1550	— 1869, 3 %	410	410	Nord	395	396 75
4 1/2 % (nouveau)	109 95	109 75	Orléans	1370	1370	— 1871, 3 %	399 25	399 75	Orléans	387 50	388 50
Obligations du Trésor	512	512	Ouest	875	875	— 1875, 4 %	524	524	Ouest	387	388 50
Banque de France	4050	4163	Compagnie parisienne du Gaz	1345	1347 50	— 1876, 4 %	524 75	521 75	Paris-Lyon-Méditerranée	385	385 50
Société Générale	455	453 75	Canal de Suez	2160	2145	Bons de liquid. Ville de Paris	531 50	531 50	Paris-Bourbonnais	385 50	387 50
Comptoir d'escompte	992 50	982 50	C. gén. Transatlantique	480	478 75	Obligations communales 1879	439	438 50	Canal de Suez	595	595
Crédit Lyonnais	533 75	530	Russe 5 0/0 1870	99 25	99 50	Obligat. foncières 1879 3 %	461 50	460			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1340	1345				Obligat. foncières 1883 3 %	374 50	374			
Crédit mobilier	230	226 25									

### CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																		
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)																		
9	13	matin	omnibus-mixte.																		
1	35	soir																			
3	32		express.																		
7	15		omnibus.																		
10	36		(s'arrête à Angers)																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	20 minutes	du matin	direct-mixte.																		
8	21		omnibus.																		
9	37		express.																		
12	48		soir, omnibus-mixte.																		
4	44																				
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)																		
10	24		express-poste.																		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																					